

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## DU VAL DE NOYE

Envoyé en préfecture le 20/03/2020

Reçu en préfecture le 20/03/2020

Affiché le

ID : 080-200070969-20200320-UR\_20200203-AU

**APPROBATION – 11/03/2020**

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT  
ET DE PROGRAMMATION « Eoliennes »

*Ailly-sur-Noye*  
*Aubvillers*  
*Chaussoy-Epagny*  
*Chirmont*  
*Cottenchy*  
*Coullemelle*  
*Dommartin*  
*Esclainvillers*  
*Flers-sur-Noye*  
*Folleville*  
*Fouencamps*  
*Fransures*  
*Grivesnes*  
*Guyencourt-sur-Noye*  
*Hallivillers*  
*Jumel*  
*La Faloise*  
*Lawarde-Mauger-L'Hortoy*  
*Louvrechy*  
*Mailly-Raineval*  
*Quiry-le-Sec*  
*Rogy*  
*Rouvrel*  
*Sauvillers-Mongival*  
*Sourdon*  
*Thory*



# 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Envoyé en préfecture le 20/03/2020

Reçu en préfecture le 20/03/2020

Affiché le



ID : 080-200070969-20200320-UR\_20200203-AU

---

Même si chaque projet d'éoliennes présente ses propres caractéristiques et doit faire l'objet d'une réflexion spécifique, quelques règles, valables sur tout le territoire du Val de Noye, guideront les décideurs locaux.

---

## EN FAIRE UN PROJET DE POLITIQUE LOCALE

Dépasser les logiques techniques, foncières, normatives, économiques et administratives. Il est indispensable que les éoliennes, d'intérêt national, soient installées selon des critères locaux et pensées par les décideurs locaux, en accord avec les habitants. Sans cela, elles seront toujours perçues comme des corps étrangers, qui s'imposent, indésirables, donc qui dénaturent le paysage. L'éolienne est un objet technique et utile qui peut participer du paysage, au même titre qu'une ferme, une route ou une ligne haute tension.

---

## ARTICULER ÉOLIENNE ET TERRITOIRE

Trouver une adéquation entre les lignes de force du territoire et la position des éoliennes. Topographie, orientation des infrastructures linéaires, lisières, sont autant de composantes permettant d'installer les éoliennes de façon cohérente avec le territoire. Les projets doivent respecter l'échelle des vallées et s'orienter le long des lignes de force principales

---

## ARTICULER ÉOLIENNE ET MODE DE CONTEMPLATION

Trouver une adéquation entre la manière de parcourir et contempler le territoire et la position des éoliennes. On perçoit le paysage depuis l'A16 et la RD 1001 autrement que depuis les chemins ou les routes de campagne.

---

## PRÉSERVER DES RESPIRATIONS PAYSAGÈRES

Éviter la « saturation visuelle ». Appliquée à l'éolien dans un paysage, l'expression « saturation visuelle » indique que l'on a atteint le degré à partir duquel la présence de l'éolien s'impose dans tous les champs de vision. On perd alors toute respiration paysagère. Après réalisation des diverses extensions et création de parcs éoliens dans et aux abords de la CCVN, le nombre d'éoliennes visibles sera très important ; le paysage sera saturé d'éoliennes. Rares seront les lieux où aucune éolienne ne sera visible. Il est donc recommandé de ne pas créer de nouveau parc, en plus de ceux qui existent ou sont déjà en projet.

## 2. RÈGLES D'INSTALLATION DE L'ÉOLIEN

Envoyé en préfecture le 20/03/2020

Reçu en préfecture le 20/03/2020

Affiché le



ID : 080-200070969-20200320-UR\_20200203-AU

---

### 1. PRÉSERVER CERTAINES ZONES DE TOUT ÉOLIEN

---

Ne pas installer d'éoliennes dans les zones à préserver d'éoliennes (cf. carte des zones à préserver de tout éolien).

### 2. ÉVITER L'ÉOLIEN DANS LES CÔNES DE VUE STRATÉGIQUES

---

Dans les zones correspondant à des cônes de vue stratégiques (cf. cartes des cônes de vue stratégique) :

- Minimiser le nombre d'éoliennes.
- Considérer avec attention l'effet que les éoliennes produiront sur le paysage contemplé depuis ces points de vue stratégiques.

### 3. GROUPEZ LES ÉOLIENNES

---

Privilégier les groupes d'au-moins cinq éoliennes, comme c'était le cas dans les ZDE. Ainsi évitera-t-on le mitage du paysage, et l'illisibilité de la logique d'implantation des éoliennes.

### 4. ADOPTER UNE GÉOMÉTRIE STRICTE

---

Installer les éoliennes selon des lignes strictement droites. Les installer selon un écartement constant, sauf impossibilité technique ou foncière. Une implantation selon une géométrie stricte présente plusieurs avantages :

- Elle favorise la lecture des logiques d'implantation des éoliennes. En retour, elle révèle les lignes de force du territoire (routes, lignes de crête, etc).
- Elle s'accorde avec le design épuré, quasi mathématique, des éoliennes.

### 5. TENIR COMPTE DES CYCLES DE VIE DE LA FAUNE

---

Installer les éoliennes selon les périodes d'hivernage de la faune alentour. En effet, les travaux d'installation d'éoliennes sont de nature à perturber la faune (bruit, allers-retours de véhicules, éclairages, etc.) et à dégrader, au-moins momentanément, le milieu naturel.

### 6. PRODUIRE DES IMAGES DE SIMULATION

---

Tout projet éolien fera l'objet d'images de simulation, en plus des plans, sur lesquelles pourront se prononcer les élus et la population.

# ZONES À PRÉSERVER DE L'ÉOLIEN

Envoyé en préfecture le 20/03/2020

Reçu en préfecture le 20/03/2020

Affiché le

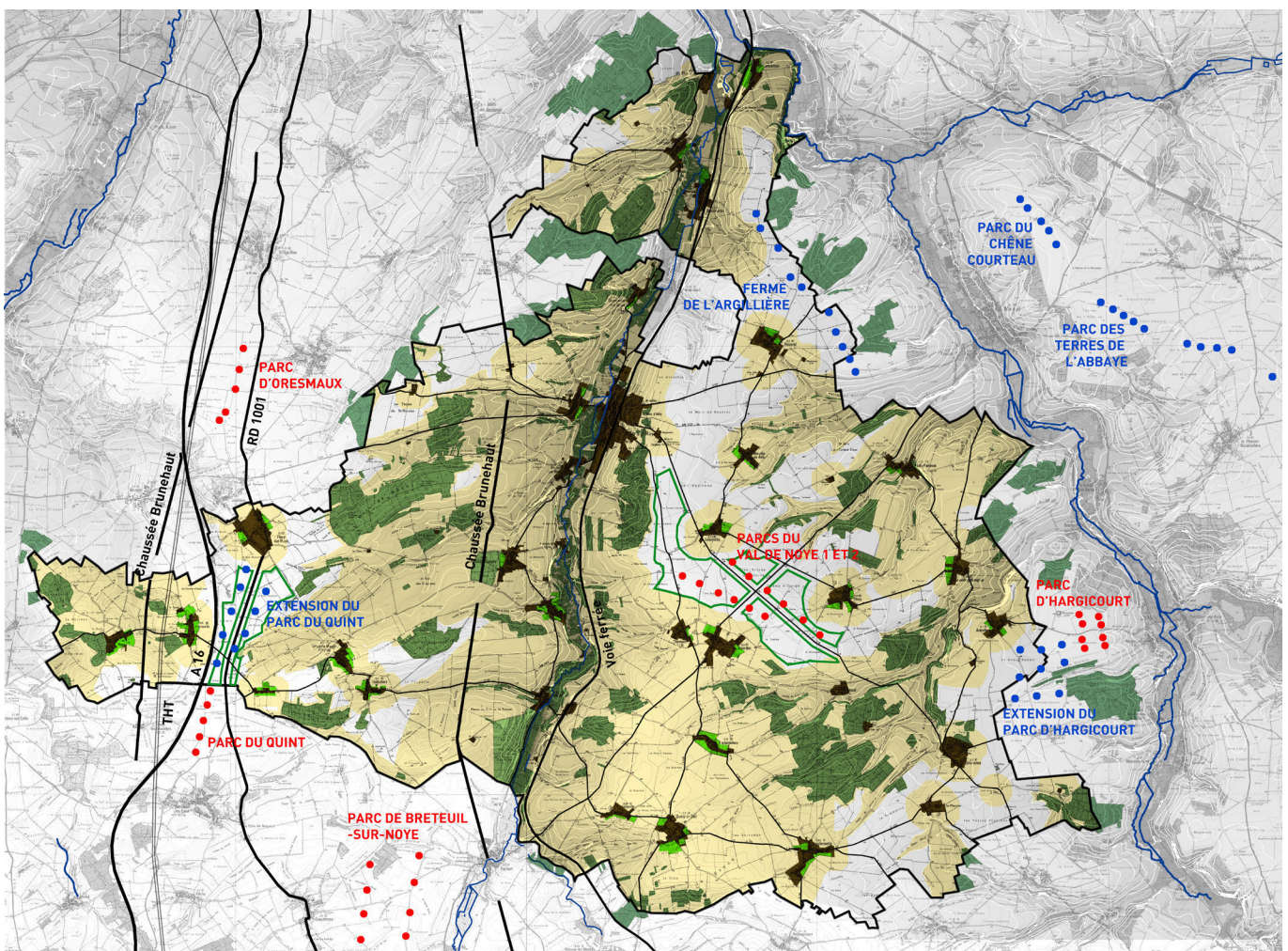
SLO

ID : 080-200070969-20200320-UR\_20200203-AU

- Éolienne existante
- Éolienne en projet (PC accordé)
- Zone à préserver de l'éolien
- Ancienne ZDE
- Agglomération
- Courtil
- Bois et forêt
- Cours d'eau
- Infrastructure routière ou de transport

La carte ci-dessous présente l'ensemble des zones à préserver du grand éolien. On remarquera que :

- Les zones cartographiées par la ZDE de 2008 ne sont pas éliminées.
- Aucune éolienne existante et en projet n'est placée dans des espaces à préserver du grand éolien.



# LES CÔNES DE VUE STRATÉGIQUES











Envoyé en préfecture le 20/03/2020

Reçu en préfecture le 20/03/2020

Affiché le

SLOX

ID : 080-200070969-20200320-UR\_20200203-AU

-  Éolienne existante
-  Point de vue stratégique
-  Zone visible depuis le point de vue stratégique
-  Zone où des éoliennes seraient visibles depuis le point de vue
-  Agglomération
-  Courtil
-  Bois et forêt
-  Cours d'eau
-  Voie de communication
-  Limite de la CCVN

Bien souvent, on découvre et traverse les paysages de la CCVN en empruntant les routes qui relient les grands axes de communication nord/sud (A16, RD 1001) et la vallée de la Noye. Ces routes, qui empruntent les vallées sèches de la rive gauche de la Noye, forment alors de formidables belvédères sur les paysages des vallées sèches et le fond de la vallée de la Noye. Comme le montre la carte ci-dessous, des éoliennes installées sur le plateau Est sont, ou seraient, bien visibles depuis les vallées sèches de la rive gauche de la Noye.

